

NOUVEAU PLAN COMPTABLE GENERAL 2025

Les principales évolutions du règlement ANC 2022-06

OBJECTIFS

- Améliorer, uniformiser et simplifier la présentation des comptes annuels ;
- Renforcer leur comparabilité ;
- Favoriser leur digitalisation.

PRINCIPALES EVOLUTIONS

1) **Nouvelle définition des charges et produits exceptionnels**

La nouvelle définition de l'exceptionnel est la suivante : « les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel » présentant donc un double caractère :

- Majeur : influence sur le jugement des lecteurs des états financiers ;
- Inhabituel : non amené à se reproduire d'un exercice à l'autre.

Conséquences :

Les sorties d'immobilisations, auparavant enregistrées dans les comptes 675 et 775, devront désormais être constatées dans les comptes 657 et 757. Pour les immobilisations financières, vous devrez utiliser les comptes 667 et 767.

Les reprises de subventions d'investissement sont reclassées en 747, en lieu et place du compte 777.

2) **Disparition des transferts de charges**

Les comptes 791, 796 et 797 permettaient jusqu'alors d'identifier clairement les opérations inverses au sens normal. En d'autres termes, ils servaient à enregistrer des **charges « négatives »**.

Leur disparition entraîne l'utilisation de **nouveaux comptes** spécifiques à chaque situation :

- 708 pour les refacturations de personnel ou de services.
- 649 pour les indemnités versées en contrepartie de charges de personnel.
- 7587 pour les indemnités d'assurance.

3) **Nouveau plan de compte unique**

La réforme du PCG prévoit la suppression des systèmes abrégés et développés. Ainsi, les sociétés et associations utiliseront toutes un plan de compte unique, qui comprendra des comptes obligatoires et d'autres facultatifs.

4) **Nouvelle présentation des comptes annuels**

La réforme prévoit une simplification de la présentation du bilan et du compte de résultat en ne proposant plus que 2 modèles pour ces documents, que vous devrez utiliser. Ainsi qu'une réorganisation de l'annexe comptable visant à être plus lisible.

Les logiciels comptables sont mis à jour avec ces évolutions.